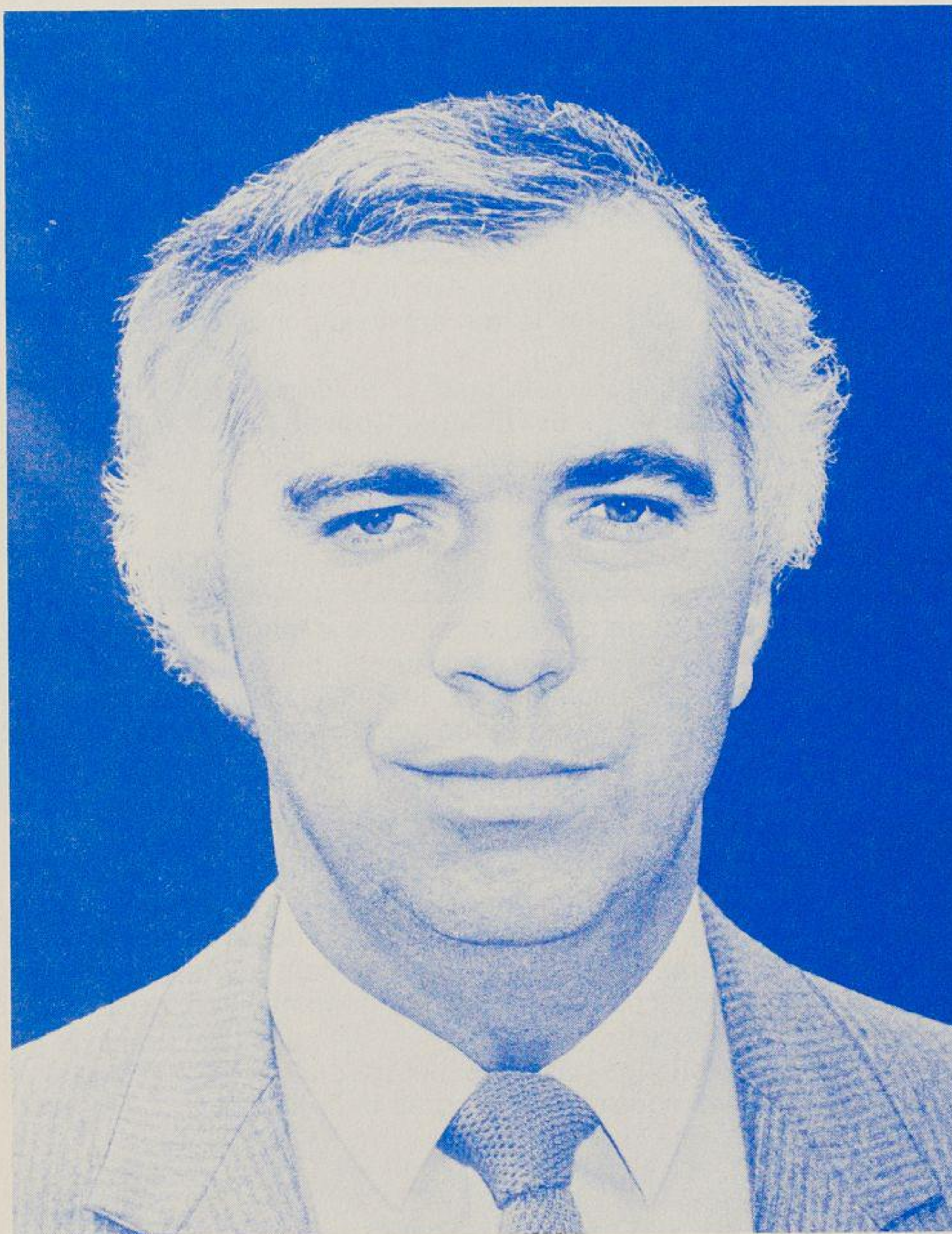
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 21 JUIN 1981

1ère circonscription de la Moselle

Docteur Denis JACQUAT

U.N.M. (U.D.F. - R.P.R.)



- Médecin O.R.L.
- Adjoint au Maire de Metz
- Conseiller Général de la Moselle

Suppléant : Gaston MIRGUET

Sidérurgiste

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dimanche dernier, vous m'avez placé seul en tête des candidats libéraux de notre circonscription.

Depuis que j'ai été élu Conseiller Général en battant le socialiste Jean LAURAIN, je n'ai cessé de vous écouter attentivement pour, défendre avec vous, l'amélioration de tous les aspects concrets de votre vie quotidienne.

Un choix essentiel pour la Moselle.

Du choix que vous ferez pour élire le Député qui vous représentera à l'Assemblée Nationale dépendra votre avenir, celui de votre famille et celui de la société française dans son ensemble.

Par vos suggestions, par votre participation à cette élection, vous pourrez avoir une action déterminante pour notre pays.

Des engagements précis.

Si je suis élu, je défendrai vos intérêts au niveau national comme je l'ai toujours fait au plan local ou départemental.

Vous me connaissez, vous savez que je suis un homme de terrain.

Comme Raymond MONDON j'aime le contact de la population car c'est au cœur de la Cité qu'on sent battre son « pouls ».

Comme Raymond MONDON, je suis pour la défense de la Liberté, pour une plus grande justice sociale, pour la paix, pour l'Europe. Comme lui, je suis profondément enraciné à cette circonscription qui lui a donné ses plus belles preuves d'attachement et d'amitié.

Pour une économie saine : non à la bureaucratie.

Pour que la liberté d'entreprendre et de créer reste le fondement de notre société, pour que la liberté scolaire et la liberté d'opinion demeurent, je compte sur votre aide.

Parce que l'administration sera dominée par le Parti Socialiste et ses alliés, il faudra un contrepoids libéral à l'Assemblée, c'est pourquoi vous voterez pour le candidat libéral que je suis.

Pour un Parlement pleinement responsable.

Parce que les lois votées par le Parlement garantissent les libertés, sauvegardent les institutions et déterminent nos emplois, le courant libéral doit être pleinement représenté.

Pour ces raisons vous ferez de moi votre représentant à l'Assemblée Nationale.

Le 21 juin 1981, ce n'est pas seulement un changement d'homme qui sera en jeu mais un véritable changement de société.

Pour que la France ne s'engage pas sans recours sur la voie du socialisme, il faut que vous lui donniez des hommes soucieux de progrès et de liberté.

Pour tout cela
Pour élire un vrai député
Votez et faites voter Docteur Denis JACQUAT

Vu le candidat.

Docteur Denis JACQUAT

Imprimerie Fort-Moselle · METZ